

## ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés HELVETIA COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES, dont le siège social est situé 40, Dufourstrasse, 90001 Saint Gall, Suisse, certifions par la présente que la société

**FLORE PARTICIPATIONS  
182 RUE GEORGES BRASSENS  
59273 FRETIN  
FRANCE**

a souscrit un contrat d'assurance N° **92401260** Helvetia Bris de Machine, pour la période du **1er janvier 2025** au **31 décembre 2025**, par l'intermédiaire du Cabinet VERSPIEREN COTE D'AZUR (ACE):

**Ensemble des engins de chantier et de paysagisme, appartenant à l'Assuré et utilisé en propre compte.**

**La liste des matériels est en possession de la Compagnie.**

**Les principaux évènements assurés sont les suivants :**

- DOMMAGES MATERIELS D'ORIGINE INTERNE
- DOMMAGES MATERIELS D'ORIGINE EXTERNE
- ATTENTATS ET ACTES DE TERRORISME
- CATASTROPHES NATURELLES

Cette attestation n'est ni une note de couverture ni un avenant et ne modifie ni ne déroge au contrat d'assurance. Le contrat d'assurance peut comporter des stipulations non mentionnées dans l'attestation, notamment des fins de non-recevoir, des conditions suspensives ou résolutoires, des clauses de déchéance, d'exclusion et/ou de restriction de garantie et des franchises et/ou limitations d'indemnités.

Fait à Marseille, le 17/01/2025

**Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances**  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
S.A. de droit Suisse, au capital de 82 621 900 francs suisses, Entièrement versé  
Siège social : 40 Dufourstrasse, 9001 Saint Gall (Suisse)  
Immatriculée au registre du commerce du canton de Saint Gall  
sous le n° CHE-101.400.176  
Etablissement principal en France : 25 quai Lamandé - 76600 LE HAVRE  
775 753 072 RCS LE HAVRE